

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/.../T/2022-2023

Date de publication : ...22.../...9.../ 2022

Date d'ouverture : ...11.../...10.../ 2022

**Objet de l'Appel d'Offres**

1. La commune de **Buraza** invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour **la réalisation des travaux de construction du Lycée Communal Bubaji ( Construction d'un bloc de six salles de classe, un bloc administratif, deux blocs latrines)**
2. La commune de BURAZA vient d'obtenir du Fonds National d'Investissement Communal « FONIC » ; un financement mis à sa disposition par l'Etat Burundais sur l'exercice 2021-2022 pour l'exécution des projets de développement socio -économiques et communautaires. La Commune de BURAZA à l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés **de construction du Lycée Communal de BUBAJI.**

**Spécification du marché**

3. Le présent Appel d'Offres est lancé auprès des entreprises nationales et étrangères établies au Burundi.
4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en lot unique.
5. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de **trois (3) mois calendaires**

**Conditions de participations**

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes morales, participant à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement de soumissionnaires (consortium) et possédant les capacités techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 153 du Code des Marchés publics ne peuvent pas participer à l'appel d'offres.

**Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

8. Le Dossier d'Appel d'offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Au Bureau de la Commune de Buraza,**

Le DAO est acheté à cent mille (100 000 Fbu) francs burundais dont la moitié (50 000fbu) sera versé sur le compte Général du trésor N°1101/004-04 ouvert à La Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'Office des Recettes du Burundi (OBR) et l'autre moitié (50 000fbu) sera versé au compte 50676-02-94 Ouvert à la BANCOBU au nom de la commune **de Buraza.**

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

**Monsieur l' Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Buraza**, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 15 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

#### Visite du site

10. Une visite guidée des sites sera organisée le 30/9/2022 à partir de 10heures. Le lieu de rencontre sera la commune BURAZA
11. La visite est obligatoire et un certificat à joindre à la soumission sera délivré par la PRMP après la visite.

#### Présentation de l'offre

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de trois millions huit cent mille **(3 800 0000) de francs burundais.**  
Les offres doivent être soumises à : **La commune de Buraza.**

#### Validité des offres.

13. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendriers à compter de la date limite de d'ouverture des plis.

#### Date limite de dépôt des offres.

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le 11/10/2022 à 9 heures 30 minutes.**  
Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas ouverte.

#### Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants et d'observateurs éventuellement autorisés à l'adresse mentionnée ci-dessus le 11/10/2022 à 10heures 30 minutes.

Le procès-verbal d'ouverture des offres dressé ultérieurement par le Maître d'Ouvrage sera accompagné d'un document annexe listant les personnes présentes à la séance et signé par chacune d'entre elle

15. Il sera transmis à la DNCMP avec les PV d'analyse pour avis de non-objection si le montant de l'offre retenue rentre dans le seuil de contrôle à priori de la DNCMP. L'ouverture aura lieu au chef -lieu de la commune de **BURAZA**

#### Critères de qualification des soumissionnaires.

16. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

### 16.1. Au niveau administratif :

- Preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché.
- Caution de soumission suivant le modèle du DAO (ou chèque certifié).
- Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché, précisant le montant.
- Statuts du soumissionnaire
- Attestation de non redevabilité en original délivrée par le service des impôts (OBR)
- Numéro d'identification fiscale (NIF)
- Certificat de visite
- Registre de commerce
- Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce

### 16.2. Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux. Le soumissionnaire doit avoir exécuté des marchés de travaux analogues et présenter des procès-verbaux de réception délivrés par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s). Des attestations justificatives seront annexées à son offre technique (dont les PV de réception) Le plan de charge des marchés en cours :

### 16.3. Au niveau financier :

La preuve que l'entrepreneur est à même de démarrer les travaux avec ses propres fonds en attendant les procédures de déblocage de l'avance de démarrage. A cet effet, l'entrepreneur doit fournir une attestation bancaire de solvabilité (ligne de crédit de 100.000.000 FBU).

Fait à Buraza, le 20/09/2022  
Monsieur NIYONGABO Désiré  
Administrateur Communal et  
Personne Responsable des Marchés Publics

